

Termes de références pour la création d'un partenariat avec une université internationale dans le cadre du Projet de renforcement des capacités des cadres du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR)

Contexte

Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) est un Ministère clé du gouvernement haïtien, chargé de soutenir les femmes et les hommes des populations des zones rurales les plus vulnérables. Cependant, les faiblesses du MARNDR dans la gestion de ses ressources et de la mise en œuvre des projets ont empêché d'assurer des services publics agricoles de qualité, tels que : la définition des priorités par le biais de politiques sectorielles saines ; la planification, programmation et budgétisation, qui a affecté négativement l'allocation des ressources par le Trésor public et les donateurs. Cela a conduit à la multiplication d'Unités de Gestion de Projet (UGP) semi-autonomes pour gérer et coordonner leur mise en œuvre, ce qui entraîne des coûts de transaction élevés et des délais de mise en œuvre graves. La culture de gestion axée sur les résultats et la responsabilité sont souvent absentes.

Depuis 1976, le Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) met en œuvre des actions de développement agricole sur cofinancement du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), dont l'objectif principal est de Contribuer à la réduction de la pauvreté en milieu rural. Toutefois, les maigres performances enregistrées durant cette longue période, dénotent encore des lacunes organisationnelles ; notamment en matière de Programmation, Suivi – Evaluation et Gestion des Ressources Financières et Humaines ; ce qui a mené à une suspension des décaissements en 2014 par le Fonds International de Développement Agricole.

Le diagnostic établi par le MARNDR fait état d'une forte duplication, d'un déficit de complémentarité et d'harmonisation des interventions, d'une incapacité du secteur à anticiper les capitaux investis ; ce qui se traduit par une faible performance de cette structure stratégique.

Il s'avère nécessaire de produire des données fiables, pertinentes et régulières, afin d'orienter le choix de la politique agricole, de coordonner les études, la Planification et la Programmation dans les différentes filières animales et végétales, de coordonner le système de Suivi-Evaluation, de prendre en compte les préoccupations environnementales et sociales dans les interventions publiques, ainsi que d'appuyer l'Unité d'Etude et de Programmation (UEP) du MARNDR dans l'analyse et la coordination des interventions des ONG.

Fort de cela, en avril 2015, comme provision de l'arrêt de la suspension, le MARNDR a sollicité l'appui du PNUD pour la gestion financière et administrative des projets afin de renforcer notamment : (i) le système de contrôle interne de l'Unité de Coordination des Projets (UCP), (ii) doter l'unité administrative des projets d'outils comptables adéquats et (iii) coaching/accompagnement de l'UCP. C'est dans ce contexte de renforcement des capacités, que le FIDA a décidé d'allouer un fonds visant à renforcer la capacité des cadres du MARNDR afin qu'ils puissent disposer des outils et ressources nécessaires à la bonne gestion des projets.

Dans ce contexte, le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) a décidé d'apporter son soutien au Ministère, à travers le *Projet de renforcement des capacités des cadres*

du MARNDR, sollicitant l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) pour la gestion financière et administrative du projet.

L'objectif du projet consiste à renforcer les capacités des cadres du Ministère de l'Agriculture Rurale et des Ressources Naturelles à travers un transfert de compétences axé sur des formations, visant à l'amélioration au niveau de la Planification, de la Programmation, de la Budgétisation, ainsi que du Suivi Evaluation, utilisant une approche ascendante («bottom-up approach») et mettant en œuvre, de manière efficace, ses projets d'investissement. Il s'agira donc d'élever le niveau de compétences du personnel déconcentré d'une part ; et d'améliorer leur communication à travers une meilleure appropriation des documents stratégiques d'autre part.

Ce projet comporte trois (3) composantes, à savoir l'appui à la programmation, au suivi évaluation et au développement des ressources humaines.

Les résultats et impacts attendus devront porter, entre autres, sur la formation du personnel, l'élaboration de plans et l'amélioration de la performance organisationnelle du MARNDR.

La première phase du projet vient d'être bouclée avec une formation, réalisée par la Faculté d'Agronomie et de Médecine vétérinaire (FAMV) de l'Université d'Etat d'Haïti (UEH), touchant les domaines susmentionnés. La deuxième phase devra donc approfondir les thèmes abordés, suivant une stratégie basée sur la prise en compte de l'existant et de la mise en commun des compétences, en étroite collaboration avec l'université nationale.

Le projet prévoit d'établir un accord de partenariat avec une université étrangère, laquelle sera sélectionnée suivant un processus compétitif et sur la base du choix du comité de pilotage en tenant compte de l'intérêt du projet et l'atteinte des résultats escomptés.

Le PNUD signera un Contrat de Services Professionnels avec l'université internationale retenue. L'institution répondra au Directeur de projet et devra respecter strictement les procédures administratives du PNUD.

Responsabilités

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), en accord avec le Ministère de l'Agriculture (MARNDR) à travers son Unité d'étude et de programmation (UEP) recherche les services d'une Université internationale, dont le rôle sera d'assurer la mise en œuvre d'un programme de renforcement de capacité à travers la consolidation des acquis de la formation des cadres, mise en place par l'université locale sélectionnée (Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire), lors de la première phase du projet.

Sous la supervision directe de l'Unité de Réduction de la Pauvreté du PNUD, ainsi que de la Direction Générale du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural, dans le cas du partenariat, l'Université internationale sélectionnée, en collaboration avec la FAMV, devra réaliser les activités suivantes :

- Réalisation d'un bilan des activités de formation mises en place par la FAMV et proposition d'un plan de consolidation, dans le but de renforcer l'expertise locale ;
- Apport d'une valeur ajoutée aux formations des 30 cadres les plus performants, ayant participé à la première phase du projet, mise en œuvre par la FAMV dans les domaines

suivants : (i) Programmation du Développement ; (ii) Budgétisation ; et (iii) Suivi et Evaluation ;

- Assistance technique et gestion des connaissances au niveau du Ministère ;
- Evaluation post-formation des connaissances et des performances des cadres ayant bénéficié de la première phase de formation ;
- Systématisation des activités réalisées afin de mettre en évidence les leçons apprises.

Produits et résultats attendus :

- Une formation, d'une durée maximum de 2 semaines, est réalisée pour les 30 cadres les plus performants, ayant participé à la première phase du projet.
- Un outil interactif de gestion des connaissances est élaboré : dans les domaines suivants : (i) Programmation du Développement ; (ii) Budgétisation ; et (iii) Suivi et Evaluation (à voir, DVD, portail web)
- Les cadres sélectionnés pendant la première phase du projet sont formés ;
- Les bénéficiaires, dont l'Unité d'Etudes et de programmation (UEP) disposent de la capacité d'assurer une formation standard dans les domaines suivants : (i) Programmation du Développement ; (ii) Budgétisation ; et (iii) Suivi et Evaluation ;
- Un rapport d'évaluation des performances post-formation est soumis ;
- Les bénéficiaires, dont l'Unité d'Etudes et de programmation (UEP) maîtrisent les outils développés par cette formation et leurs connaissances sont consolidées.

Compétences des spécialistes

- Spécialisation dans la Gestion de projet, notamment en ce qui concerne les domaines suivants :
 - Planification et Programmation du Développement : cycle de vie d'un projet de développement de sa conception à son évaluation finale, gestion des ressources, gestion d'un système d'information et d'évaluation de projet ;
 - Budgétisation : nomenclature budgétaire, planification, programmation et gestion budgétaires dans les politiques publiques, budgétisation de projet et programmatique, exécution budgétaire et comptable axée sur les résultats)
 - Suivi et évaluation : objectifs, mise en œuvre et outils du suivi et de l'évaluation.

Critères de sélection

Proposition technique : 70%

Proposition financière : 30%

N.B. Voir le Tableau de notation des critères pour plus d'informations

Documents à fournir :

- Confirmation de la légalité de l'Université – Document d'autorisation de fonction ;

- Soumission d'une proposition technique et financière pour une formation des 30 cadres en Haïti (incluant durée et prix pour le séjour des formateurs en Haïti)
- Exemple d'une soumission de formation déjà effectuée avec une autre institution étrangère ;
- Curricula Vitae des principaux formateurs proposés ;
- Proposition d'un système d'évaluation des performances post-formation.

Date de soumission des propositions :
28 Septembre 2018

Modalité de soumission :

Soumission des propositions techniques et financières en version électronique, à l'adresse mail suivant : soumissions.haiti@undp.org